

les eaux de nos fleuves, dont le confluent est maintenant repoussé beaucoup plus bas, et c'était sur une sombre nappe de verdure forestière, tenant tout le pays, que se dessinaient en sillons lumineux les trois voies divergentes tracées par leur parcours : la Saône descendant lentement du nord, le Rhône accourant à l'est en laissant errer sans frein entre des berges illimitées les caprices de ses flots, le Rhône uni à la Saône et poursuivant au sud sa marche torrentueuse. » (*Insc. de Lyon*, t. II, p. 138-139.)

Au nord et à l'est, s'étend le plateau dombiste. « Ce large espace vide qu'à une certaine distance nous avons devant nous, c'est le district des Ambarres ; une émigration d'Helvètes l'a, il y a quelques années (58 av. J.-C.) entièrement ravagé ne laissant derrière elle que la terre toute nue. » . . . « Tout au bout de l'horizon se dresse le Mont-Blanc, élevant jusqu'au ciel son majestueux dôme éternellement couvert d'une neige resplendissante ; il marque l'extrémité orientale du territoire des Allobroges, et tout ce qui de là jusqu'à nous s'étend à la rive gauche du Rhône appartient à cette riche cité. . . De ce côté-ci, nous sommes chez les Ségusiaves, dont le territoire s'enfonçant profondément à l'est se dissimule à nos yeux ; la plus élevée des montagnes que nous apercevons au sud (le mont Pilat), celle dont le sommet bleuâtre affecte la forme d'un fronton de temple grec, marque leur limite, qui est en même temps celle entre la Gaule conquise et l'ancienne Province annexée au monde romain depuis deux tiers de siècle (121 av. J.-C.) . . . » (*Insc. de Lyon*, t. II, p. 139.)

Sur ce même monticule, Allmer nous fait voir, par un contraste saisissant « un bizarre campement provisoirement installé . . . depuis quelques mois. Ce n'est . . . ni une caravane de marchands venus à une foire, ni un bivouac de